



Retraités Cheminots

<http://www.fo-cheminots.com/retraites.html>

Lettre aux Retraités

Edito : Ne pas s'abstenir de revendiquer !

Le 9 juin au soir, beaucoup ont été surpris de l'annonce de la dissolution de l'assemblée nationale par le Président Macron.

Un aveu d'échec des politiques menées doublé d'un déni de démocratie sociale, affirmait la confédération Force Ouvrière. C'est bien le moins ! Une telle défaite électorale a peu de précédent et les dernières décisions gouvernementales comme celle concernant l'assurance chômage ne pouvaient que renforcer les mécontents envers le gouvernement. Fidèle à ses engagements Force Ouvrière rejette toute instrumentalisation politique et réaffirme son opposition à toute forme de racisme et de rejet de l'autre. Maintenant on doit se demander ou va ce pays, quelque soit le premier ministre ... quelque soit le gouvernement qui sortira des urnes le 7 juillet ! Inlassablement, le sort des travailleurs sera entre leurs mains. Les revendications resteront d'actualité, plus que jamais !

Alors méfions nous de nos ennemis, ceux qui montrent du doigt le travailleur étranger qui serait cause du chômage;.. Mais méfions nous aussi de nos faux amis qui ont par exemple, en leurs temps, détricoté le code du travail ou signé les décrets d'ouverture du ferroviaire à la concurrence !

Certains d'entre nous ont manifesté ou vont manifester dans la rue contre l'extrême droite. A l'appel d'une inter-syndicale et parfois à l'appel de leur Union Départementale Force Ouvrière. C'est le droit de chaque adhérent, de chaque structure, en respect du fédéralisme, de s'inscrire dans ces démarches. Mais il faut bien se mettre dans la tête que les revendications vont rester : augmentation des salaires et pensions, défense des services publics, défense de la sécurité sociale, défense des droits et libertés syndicales !

Evolution des prix selon l'INSEE

2022 : + 5,9%
 2023 : + 3,7%
 Janvier : -0,2%
 Février : +0,9%
 Mars : +0,2%
 Avril : +0,5 %
 Mai : 0

Evolution des pensions :

+0,8% au 1er janvier 2023
 +4,9% au 1er novembre 2023 pour les retraites complémentaires
 + 5,3% au 1er janvier 2024

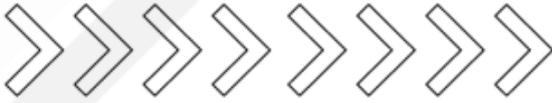
BON A SAVOIR

Caisse de Prévoyance SNCF
 04 95 04 04 04
 Services aux Retraités
 SNCF : 0809 400 110
 (numéro vert)

Bulletin rédigé par le Secrétariat des Retraités :

Gérard LE MAUFF, Alain SCHLICK, Claude DENIS, Christine DEVARENNE, Eric FALEMPIN, Patrick FAUCOUNEAU, François GRASA, Claude JEHAN, Jean-Louis PONNAVOY,

COMMUNIQUÉ



Paris, le 12 juin 2024

Notre indépendance, ce sont nos revendications !

La situation politique issue des dernières élections entraîne des mobilisations spontanées et des appels à manifestations sur l'ensemble du territoire.

Fidèle à ses principes d'indépendance, notre fédération ne s'exprimera pas sur des considérations politiciennes. Nous constatons néanmoins la défaite de la majorité présidentielle.

Cette majorité qui :

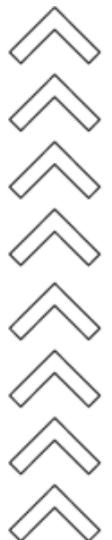
- a mené la loi pour un nouveau pacte ferroviaire liquidant l'opérateur historique et le statut des cheminots,
- a mené les contre-réformes des retraites,
- multiplie les attaques contre la sécurité sociale, l'assurance chômage,
- a largement participé à favoriser la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs et des plus précaires,
- encourage les guerres, à l'opposé des exigences du mouvement syndical.

Les guerres servent toujours de prétexte à la mise en œuvre d'une économie de guerre qui mêle dépenses d'armement et coupes budgétaires dans les services publics tels que les transports, les écoles, les hôpitaux, la sécurité sociale

Les premières victimes des guerres sont toujours les travailleurs et les peuples.

FO Cheminots réaffirme son opposition à toute forme de racisme et de rejet de l'autre, ainsi que son attachement fondamental aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, aux Statuts, à la sécurité sociale, à l'ensemble des acquis de la classe ouvrière, tous arrachés par la lutte de classe.

En ce sens, la fédération FO des Cheminots apporte son soutien plein et entier à ses adhérents, militants, syndicats et Unions Régionales qui choisissent de s'engager dans les manifestations, sur nos revendications, et notamment ceux qui répondront à l'appel de leurs unions départementales.



Libre et Indépendant

Fédération FO Cheminots - 7, passage Tenaille 75014 Paris - Tél. : 01 40 52 86 04

federation@fo-cheminots.fr



Les organisations de retraité·es soussignées ont pris acte, au lendemain des élections européennes, de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République. La période est cruciale et la responsabilité du mouvement syndical et associatif est grande.

Les 8 organisations, attachées à l'indépendance entre partis, syndicats et associations considèrent qu'elles ne peuvent être indifférentes et se sentent concernées par la gravité de la situation politique et sociale actuelle.

Depuis des mois, les retraité·es, comme l'ensemble de la population, sont confronté·es à un refus catégorique de la part du gouvernement de MM Macron et Attal de satisfaire les revendications que ce soit en particulier en matière d'augmentation des pensions de base et complémentaires, de droit à la santé ou d'accès aux services publics.

Depuis des mois, les retraité·es, comme l'ensemble de la population, sont confronté·es à un refus catégorique de la part du gouvernement de MM Macron et Attal de satisfaire les revendications que ce soit en particulier en matière d'augmentation des pensions de base et complémentaires, de droit à la santé ou d'accès aux services publics.

Plus que jamais, la déclaration adoptée par nos organisations le 23 mai dernier est d'une brûlante actualité :

« Nos organisations sont conscientes des menaces sur les libertés syndicales et individuelles et considèrent que face à ces dérives, il est urgent de réaffirmer nos revendications qui sont à l'origine du G9 et qui sont le ciment de l'unité d'action que nous mettons en œuvre depuis 10 ans :

- *Défense du pouvoir d'achat des retraités par l'indexation de toutes les pensions sur les salaires, la revalorisation des pensions au moins à hauteur de l'inflation, le rattrapage des pertes subies et l'exigence de ne plus avoir de pension inférieure au SMIC.*
- *Défense des pensions de réversion.*
- *Défense de l'accès aux soins dans le cadre du 100 % Sécu que nous revendiquons.*
- *Défense des services publics, en particulier ceux de proximité : hôpitaux, EHPAD, SSAD, transports, des télécommunications, l'énergie etc.*

Nous nous engageons à poursuivre la défense de notre plate-forme revendicative dans la recherche constante de l'unité d'action et la défense acharnée de nos conditions de vie. »

Aussi, pour les organisations soussignées, il ne saurait y avoir de trêve électorale ni olympique dans le combat pour la paix tout de suite, pour la satisfaction des revendications, contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme.

Concernant les mobilisations en cours, chaque organisation se déterminera en fonction de ses orientations et de ses mandats.

Paris le 17 juin 2024

Résolution unanime du Comité exécutif de l'UCR-FO 28 et 29 mai 2024 - Bordeaux (extraits)

Situation internationale :

... le Comité Exécutif approuve la résolution du dernier CCN qui condamne la volonté du Président de la République de mettre en place une économie de guerre, qui condamne toutes les guerres ainsi que toutes les répressions contre les travailleurs et les peuples.

Au moment où la Cour Internationale de Justice « *considère qu'Israël doit, conformément aux obligations lui incombant au titre de la convention sur le génocide, arrêter immédiatement son offensive militaire* », le Comité Exécutif condamne sans réserve les bombardements perpétrés sur le camp de réfugiés de Rafah, tuant et blessant des dizaines de civils principalement des femmes et des enfants.

... le Comité exécutif reprend à son compte la résolution du CCN de Chalons sur Saône : « *FO appelle à un cessez le feu immédiat et permanent notamment à Gaza et en Ukraine comme partout dans le monde. Le CE exige la libération de tous les otages.*

Aussi, le CE condamne la répression qui s'abat en particulier sur les syndicalistes et plus généralement sur tous ceux qui refusent la guerre et le massacre des populations civiles.

Situation française

Avec la Confédération FO, le CE condamne la politique du gouvernement de MM Macron et Attal qui n'a d'autre objectif que dans finir avec tous les acquis du Conseil National de la Résistance....

Le CE dénonce la volonté du gouvernementqui se traduit par des coupes budgétaires de 20 milliards d'euros en 2024 et un objectif de 20 milliards d'euros supplémentaires en 2025. Au moment où les entreprises sont exonérées de cotisations sociales à hauteur de plus de 88 milliards d'euros chaque année, au moment où les profits et les dividendes battent tous les records, le CE réaffirme que le déficit public n'est pas celui des salariés.

Le CE exige l'arrêt des exonérations des cotisations et la compensation intégrale du manque à gagner pour l'AGIRC/ARRCO. Face aux velléités du gouvernement de l'en priver, le CE veillera à ce que les fonds de l'AGIRC/ARCCO, qui sont les cotisations des salariés, ne servent qu'à améliorer les prestations des ayants-droits exige la compensation intégrale des exonérations de cotisations sociales.

Avec la Confédération, le Comité Exécutif revendique l'augmentation générale des salaires, du point d'indice, des allocations, minima sociaux, bourses étudiantes...a minima à hauteur de l'inflation et la ré indexation des pensions de retraite sur les salaires.

Concernant le montant des pensions des retraités, le CE rappelle qu'ils ont subi une perte de près de 10% de leur pouvoir d'achat depuis 2017 qui, cumulée sur la période, s'élève à près de 3 mois de pension. Le CE rappelle sa revendication maintes fois exprimée d'augmentation immédiate de 10% des pensions.

Le CE constate que, malgré les mobilisations du 24 octobre 2023 et du 26 mars 2024, non seulement le gouvernement continue à faire la sourde oreille mais, il y a fort à craindre qu'il cherche à remettre en cause l'article L 161-25 du Code de la Sécurité sociale, en désindexant l'augmentation des pensions de l'inflation.

Devant le blocage permanent des pouvoirs publics, le développement d'une campagne de mobilisation d'ampleur doit être à l'ordre du jour.

Aussi, dans un premier temps, le CE invite toutes les structures de retraités FO à agir en relançant les demandes d'audience auprès des élus pour qu'ils prennent clairement position sur notre revendication et en diffusant massivement la lettre ouverte au premier ministre.

Concernant l'accès aux soins des retraités, le Comité exécutif condamne la décision du gouvernement de doubler le montant des franchises et participations forfaitaires restant à charge des assurés sociaux, contre l'avis de la grande majorité du conseil d'administration de la CNAM.

Le CE condamne le désengagement de l'état au financement des régimes spéciaux au détriment du régime général de sécurité sociale et exige le retour à la compensation directe par l'état aux déficits des régimes spéciaux."

... Le CE s'inquiète de la généralisation des déserts médicaux tant dans les villes, petites ou grandes que dans les campagnes. Le CE rejette toute velléité gouvernementale visant à remettre en cause la prise en charge à 100 % des affections de longue durée.

... Alors que se multiplient les alertes sur la situation catastrophique des EHPAD dont 85% d'entre eux se retrouvent à la limite de la cessation de paiement. Alors que le virage domiciliaire - sans moyen à la hauteur des besoins - renforce l'isolement des personnes âgées et donc leur dépendance, l'adoption de la loi sur la société du bien vieillir, en n'apportant aucune réponse concrète, va accroître une dégradation sans précédent de cette situation

En tout état de cause, le Comité exécutif s'opposera à toute tentative du gouvernement de remettre en cause, de quelque façon que ce soit, les droits familiaux et les pensions de réversion.



Bureau national du 23 mai 2024



19 représentants de sections régionales se sont réunis à la Fédération en présence de Daniel Ferté Secrétaire général adjoint et Christophe Prat Trésorier fédéral.

Gérard a présenté le bilan, positif, des timbres retraités placés en 2023 et vignettes UCR .

Lors du CE de l'UCR Jean Louis Basset fera état au nom de notre Section fédérale de plusieurs sujets comme : le déport de l'Etat sur la SS pour la prise en charge du déficit de la CP ; l'écart de revalorisation des pensions d'ancienneté et de réforme (invalidité) et la résolution adoptée par le BN de ce jour.

Gérard présente le questionnaire du G9 « Accès aux soins » ainsi que la lettre ouverte du G9 au premier ministre rappelant notamment que la revalorisation de 5,4 % au 1^{er} janvier - mais seulement 4,6 % au 1^{er} avril pour les pensions de réforme - ne comble pas la perte de pouvoir d'achat des retraités soit plus de 9 % depuis 2017

Il rappelle la rencontre avec le Directeur de la CPRP du 22 février dont un compte rendu a été publié dans *La Lettre aux retraités* n° 86 de mai 2024.

Les travaux de la section des Centraux sur la prise en charge de la perte de l'autonomie est présenté aux participants

Concernant la situation générale inquiétante, le BN a adopté à l'unanimité après discussion une résolution transmise au Secrétariat fédéral et à l'UCR.

Daniel Ferté a fait un tour d'horizon de l'activité fédérale et des sujets revendicatifs du moment (impact social des filialisations en particulier)

Un compte rendu complet est disponible auprès des responsables régionaux



Section fédérale des retraités

Résolution adoptée par le Bureau national.

Le Bureau national, réunissant les responsables des sections régionales de retraités de la fédération, le jeudi 23 mai 2024 :

- Constate une remise en cause des négociations et de la pratique contractuelle, menaçant la reconnaissance de la légitimité des syndicats.

Cela est particulièrement flagrant dans le secteur public, avec la décision d'abaisser d'année en année les financements nécessaires au fonctionnement des services publics, de santé, d'éducation ... sans tenir aucun compte des revendications et des mobilisations des agents.

Le gouvernement ne daigne plus recevoir les représentants syndicaux du G9 des retraités notamment à l'occasion des mobilisations comme celle du 26 mars dernier.

Le gouvernement refuse de reconnaître des accords entre les représentants syndicaux et patronaux qui lui déplaisent, comme pour l'assurance chômage.

- Constate qu'un discours guerrier, contraire aux aspirations pacifistes du mouvement syndical, prédomine désormais, confirmé par un financement accentué et accéléré des dépenses militaires.

L'argent public est en conséquence détourné des besoins des salariés - et de la population - auxquels des sacrifices sont et seront encore demandés.

Condamnant avec la Confédération les crimes de guerre du 7 octobre en Israël, il s'indigne également de la vengeance, aveugle et cruelle, de cet Etat contre la population civile palestinienne et soutient l'appel Confédéral à cesser le feu à Gaza, en Ukraine et partout dans le monde.

- Constate une remise en cause corrélative de la liberté démocratique d'exprimer des opinions contraires à celles du gouvernement et estime que les libertés individuelles, syndicales et de manifester sont directement menacées.
- Constate le développement d'une propagande - de sinistre mémoire - ciblant des boucs émissaires (« migrants », « antisémites » ...) aux fins de tenter de diviser les salariés entre eux.

Dans cette situation inquiétante, le Bureau national souhaite que les instances Confédérales de FO - au-delà de ces constats, partagés par le CCN - prennent des initiatives fortes pour alerter et mobiliser les salariés, si possible dans l'unité la plus large, face aux périls qui menacent désormais l'activité libre et indépendante de notre syndicalisme.

Le BN rappelle que « ... *le syndicalisme ne saurait être indifférent à la forme de l'Etat parce qu'il ne saurait exister en dehors d'un régime démocratique ...* » (préambule des statuts confédéraux)

Voté à l'unanimité

Guide la Dépendance ou de la Perte d'Autonomie

La Section des Retraités des Services Centraux ont pris l'initiative d'établir un document sur la dépendance. Ce document remarquable reprend une série d'aide aux démarches nécessaires dans ce cas. Ce document est à disposition des militants et adhérents auprès des Union Régionales FO et à la Fédération. Merci à la Section des Service Centraux !

Qu'on se le dise !

Agenda

27 et 28 juin : Bureau fédéral
12 et 13 septembre : Bureau fédéral
26 et 27 septembre : sortie St Malo